

# 2006 année élective

Les prochaines élections des membres du bureau se dérouleront dans le cadre du salon DA Vending Expo, lors de l'Assemblée Générale, le vendredi 27 octobre 2006.

**C'est le moment où jamais de prendre part à la vie de la chambre syndicale en participant à l'élection des membres du bureau !**

## Qui peut voter ?

Peut adhérer à la Chambre Syndicale toute personne physique ou morale qui exploite, gère, fabrique, importe ou revend des appareils de vente et services automatiques ou qui fournit d'une manière habituelle toute marchandise ou produit destiné à être vendu par appareil automatique.

**Pour voter, il faut bien évidemment être adhérent de la Chambre Syndicale.**

Rien de plus simple ! Téléchargez dès aujourd'hui le formulaire d'adhésion sur notre site [www.navsa.fr](http://www.navsa.fr), rubrique "Adhésion" et renvoyez-le accompagné de votre règlement.

**La cotisation est calculée au prorata temporis.**

**Profitez-en !**

Pour de plus amples informations, l'équipe NAVSA est à votre disposition au **01 47 36 00 09**

**Vous souhaitez participer à l'Assemblée Générale, vous avez jusqu'au 5 octobre 2006 pour renvoyer votre bulletin d'adhésion.**

## Comment est constitué le bureau ?

**La Chambre Syndicale est administrée par un bureau composé au maximum de 14 membres élus, pour 2 années consécutives.**

Les membres du bureau sont élus par l'Assemblée Générale en un tour.

Le bureau est au plus composé de 8 gestionnaires, 3 fabricants de machines et 3 fabricants de produits. Les membres du bureau sortants sont rééligibles. Sont ensuite élus par le bureau parmi les gestionnaires, un Président, un Vice-Président et un Trésorier. Le Président quant à lui est choisi, de préférence, dans le bureau sortant par les élus eux-mêmes.

La Chambre Syndicale a pour objet la défense des intérêts généraux, la promotion et la représentation de la profession.

## Qui est éligible ?

**Pour être éligible, il faut là - aussi, être adhérent de la Chambre Syndicale.**

Les adhérents à la Chambre Syndicale sont répartis en trois sections correspondant aux activités de chaque adhérent.

Section des **gestionnaires** d'appareils automatiques

Section des **fabricants**, importateurs ou revendeurs d'**appareils automatiques** ou **pièces détachées** relatives à ceux-ci

Section des **fabricants** et fournisseurs de **produits et services** délivrés par appareil automatique.

Tout adhérent peut, suivant ses activités, faire partie d'une ou plusieurs sections.

**Vous souhaitez être candidat pour les élections au Bureau, vous avez jusqu'au 5 septembre 2006 pour adhérer et pouvoir déposer votre candidature !**

## Dates à retenir

7 septembre  
25 septembre  
2 octobre  
5 octobre  
27 octobre

Réunion de bureau  
Date limite de dépôt des candidatures  
Présentation des candidats dans un dossier spécial  
Dernière réunion de bureau avant les élections  
Assemblée Générale Elective

**Bienvenue à nos nouveaux membres**

### COINCO France

Moyens de paiement à Villepinte - 93

### DECINES DA

Gestionnaire à Décines - 69

### EDAM Distribution

Gestionnaire à Bonneuil sur Marne - 94

### EUROGRAN France

Fabricant de produits alimentaires à Beaune - 21

### EXPRESSO Service

Gestionnaire à Mérignac - 33

### JACK METAFOR

Gestionnaire à Paris - 75

### LAKAT SAS

Gestionnaire à Tremblay les Villages - 28

### NEGOCAFE

Gestionnaire à Naucelles - 15

### ST2A

Gestionnaire à Langogne -

48



**Nos bureaux restent ouverts tout l'été. Navsa souhaite à toute la profession, de très bonnes vacances ! Rendez-vous à la rentrée pour le salon DA Vending Expo, stand H 052.**